

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 129-SCE-280

concernant le projet de création d'une concentration en gestion de projet pour les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) (1522, 1523, 1524) au campus de Gatineau

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-neuvième réunion, tenue le mercredi 13 mai 2020, par visioconférence.

ATTENDU la complémentarité entre les disciplines de l'administration des affaires et de la gestion de projet ;

ATTENDU le dossier de création de la concentration en gestion de projet aux programmes de MBA 1522, 1523 et 1524 (annexe 1) ;

ATTENDU les résolutions 01-05-02-2020 et 02-05-02-2020 du Comité de programme de la maîtrise en administration des affaires (MBA) concernant la création d'une concentration en gestion de projet et de son ajout aux programmes 1522, 1523 et 1524 (annexe 2) ;

ATTENDU l'opportunité d'établir une passerelle entre la maîtrise en administration des affaires (avec essai, cheminement régulier) (1523) et la maîtrise en gestion de projet (3249) ;

ATTENDU que l'établissement de la passerelle nécessite l'ajout de la concentration en gestion de projet au programme de maîtrise en administration des affaires (avec essai, cheminement régulier) (1523) ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Raef Gouiaa
Appuyée par madame Fanny Robichaud

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études de donner un avis favorable au projet de création d'une concentration en gestion de projet pour les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) (1522, 1523, 1524) offerts au campus de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 129-SCE-281

concernant le projet de modification du programme de doctorat de troisième cycle en sciences sociales appliquées (3549)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-neuvième réunion, tenue le mercredi 13 mai 2020, par visioconférence.

ATTENDU la résolution de la trois cent quarante-deuxième réunion de la commission des études tenue le 8 juin 2017 approuvant le dossier d'évaluation de programme de doctorat en sciences sociales appliquées (3549) (annexe 1) ;

ATTENDU l'extrait du rapport d'autoévaluation du programme de doctorat en sciences sociales appliquées (3549) (annexe 2) ;

ATTENDU le projet de modification du programme de doctorat en sciences sociales appliquées (3549) – Document synthèse (annexe 3) ;

ATTENDU les résolutions des départements de relations industrielles, travail social et sciences sociales adoptant le *Protocole convenu entre les départements de Relations industrielles, des Sciences sociales et de travail social au sujet des modalités de gestion du programme de Doctorat en Sciences sociales appliquées (DSSA)* (annexe 4) ;

ATTENDU les résolutions des départements de relations industrielles, travail social et sciences sociales adoptant le document synthèse de la modification du programme de DSSA (annexe 4) ;

ATTENDU les résolutions des départements de relations industrielles, travail social et sciences sociales adoptant les nouveaux descriptifs de cours du DSSA (annexe 4) ;

ATTENDU les triptyques de création et de modifications de cours au DSSA (annexe 5) ;

ATTENDU les descriptifs des cours créés et modifiés (annexe 6) ;

ATTENDU le protocole d'entente convenu entre les départements de Relations industrielles, des Sciences sociales et de Travail social au sujet des modalités de gestion du programme (annexe 7) ;

ATTENDU les explications de monsieur Guy Bellemare, responsable du programme de DSSA ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Madeleine Stratford
Appuyée par madame Isabelle St-Pierre

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification du doctorat en sciences sociales appliquées (3549), lequel donne suite au rapport d'évaluation approuvé par la commission des études du 8 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 129-SCE-282

concernant le projet de réouverture du programme court de 2^e cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-neuvième réunion, tenue le mercredi 13 mai 2020, par visioconférence.

ATTENDU la résolution 309-CE-2280 concernant la formulation d'un avis favorable à l'effet de suspendre les admissions au programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes à compter de l'automne 2013, laquelle a été rejetée à la majorité par les membres de la commission des études (annexe 1) ;

ATTENDU la résolution 368-CA-5553 du conseil d'administration concernant la suspension des admissions au programme court de deuxième cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes à compter de l'automne 2013 (annexe 2) ;

ATTENDU la résolution UQO-DEL-20-184-626 de l'assemblée départementale d'études langagières adoptée le 11 février 2020 concernant la réouverture du programme court de 2^e cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (annexe 3) ;

ATTENDU le projet de réouverture du programme court de 2^e cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528) (annexe 4) ;

ATTENDU l'argumentaire de madame Natalia Dankova, professeure et directrice du département d'études langagières (annexe 5) ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Fanny Robichaud
Appuyée par monsieur Raef Gouiaa

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études de donner un avis favorable au projet de réouverture du programme court de 2^e cycle en enseignement de langues secondes et étrangères aux adultes (0528).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 129-SCE-283

concernant le projet de réouverture du programme de maîtrise en enseignement secondaire concentration français, langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-neuvième réunion, tenue le mercredi 13 mai 2020, par visioconférence.

ATTENDU le projet de réouverture du programme de maîtrise en enseignement secondaire concentration français, langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723) soumis au Comité d'agrément des parcours de formation en enseignement (CAPFE) en avril 2020 (annexe 1) ;

ATTENDU les annexes afférentes au projet (annexe 2) ;

ATTENDU la résolution 102-CP2SE-MEDU-02 du Comité de programme de maîtrise en éducation concernant la réouverture du programme de maîtrise en enseignement secondaire concentration français, langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723) ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Isabelle St-Pierre
Appuyée par madame Fanny Robichaud

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études de donner un avis favorable au projet de réouverture du programme de maîtrise en enseignement secondaire concentration français, langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723), sous réserve de l'approbation du CAPFE, et ce, dès le trimestre d'automne 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 129-SCE-284

concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et des programmes dits « exempts »

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-neuvième réunion, tenue le mercredi 13 mai 2020, par visioconférence.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO ;

ATTENDU la proposition de calendrier 2019-2029 (annexe 1) ;

ATTENDU la proposition de mise à jour de la liste des programmes dits « exempts » (annexe 2) ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Fanny Robichaud
Appuyée par monsieur Thomas Collombat

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études d'approuver :

- le calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études 2019-2029;
- la mise à jour de la liste des programmes dits « exempts ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 129-SCE-285

concernant le projet de création d'un programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-neuvième réunion, tenue le mercredi 13 mai 2020, par visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme (annexe 1) ;

ATTENDU les résolutions 308-DCTB-1295 et 309E-DCTB-1297 de l'assemblée départementale des sciences comptables adoptées respectivement les 22 et 23 avril 2020 concernant l'ouverture du programme court en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme (annexe 2) ;

ATTENDU la résolution 145-1CTB-01 du conseil de module des sciences comptables adoptée le 1^{er} mai 2020 concernant l'ouverture du programme court en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme (annexe 3) ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Abderrahmane Djaballah, codirecteur du module des sciences comptables ;

ATTENDU les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Thomas Collombat
Appuyée par madame Fanny Robichaud

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études de donner un avis favorable au projet de création d'un programme court de premier cycle en comptabilité financière au campus de Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études